

Mot du maire 2
Urbanisme 3
Incendie 8
Loisir, culture
et tourisme 9
Familles-aînés 12

Bibliothèque 14
Fabrique 17
Environnement 18
Maison des jeunes 19
Nous joindre 20



Volume 33 - Numéro 3 - Septembre 2021 - 20 pages



Badminton
et basketball
AU GYMNAZIE

Page 16



Les 25 et 26 septembre 2021
Portes ouvertes
chez nos artistes et artisans

Page 10

17 septembre au 1er octobre : Période de mise en candidature

16 octobre au 26 octobre : Période de révision de la liste électorale

27 octobre : Dernier jour pour recevoir une demande de vote par correspondance

31 octobre (9 h 30 à 20 h) : Vote par anticipation - CENTRE COMMUNAUTAIRE

7 novembre (9 h 30 à 20 h) : Jour du scrutin - CENTRE COMMUNAUTAIRE





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



« Je termine mon mandat avec le sentiment du devoir accompli »

Chères Caxtoniennes, chers Caxtoniens,
Au terme du mandat que vous nous avez confié en novembre 2017, nous sommes à l'heure du bilan. Un maire et le Conseil municipal ne sont que de passage. Ils reçoivent un héritage du précédent, ils travaillent de leur mieux et laissent au suivant leur propre legs. Nous avons reçu l'Entente sur la culture avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), qui nous a amenés à élaborer notre Politique culturelle : «La culture au quotidien», presque unique au Québec ; l'achat du terrain et de la bâtie de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie, qui nous a permis de relocaliser la BibliothÉlie et d'imaginer le projet d'un Parc nature et culture, présentement en construction grâce à des subventions et des commandites de plus de 850 000 \$; l'étude sur le tourisme, qui nous a orientés vers une diversification de notre produit touristique ; mais aussi, l'étude sur le climat de travail nocif de l'époque, qui nous a obligés à prendre des décisions moins populaires, mais nécessaires pour la saine gestion de la Municipalité.

Nous laissons aussi en héritage : un taux de taxation stable depuis quatre ans (0,83\$ du 100 \$ d'évaluation) ; une station de pompage de presque 2 millions \$ au Domaine Ouellet, qui permet aux résidents de ce secteur d'avoir enfin accès à de l'eau potable ; l'Infolettre mensuelle qui vise à vous informer en toute transparence ; la Politique Familles-ainés mise à jour; un Programme de soutien aux organismes renouvelé ; des codes d'éthique pour les employé(e)s et pour les élu(e)s; une Politique pour contrer le harcèlement, l'incivilité et la violence au travail ; des descriptions de tâches pour nos employé(e)s; une Entente avec nos pompiers sur leurs conditions de travail et des millions de dollars en subventions et en commandites pour alléger notre fardeau fiscal.

Le prochain Conseil municipal aura des défis importants

à relever, notamment :

- Réviser la taxation en 2022, en raison du nouveau rôle triennal d'évaluation
- Négocier avec la CSN le renouvellement de la convention collective de nos employé(e)s
- Compléter les travaux d'aqueduc au Domaine Ouellet et au Domaine des Bouleaux blancs
- Faire les investissements requis en loisirs et au niveau des travaux publics
- Poursuivre la mise en œuvre de la Politique culturelle: «La culture au quotidien »
- Terminer la mise en place du Parc nature et culture et en assurer son animation
- Construire le CPE, après l'obtention de l'octroi des places par le gouvernement.

Je suis très fier du travail d'équipe accompli par les membres du Conseil municipal au cours des quatre dernières années, et cela dans un contexte pas toujours facile. J'ai eu le plaisir de côtoyer plusieurs personnes remarquables, entre autres, trois femmes d'exception, qui ont démontré, depuis novembre 2017, une détermination incroyable pour respecter leur mandat de quatre années, avec compétence, rigueur, dévouement et persévérance. Merci Christina, Lucie et Francine. Merci aussi au personnel administratif de la Municipalité pour la qualité des services rendus à la population et pour votre soutien indéfectible aux membres du Conseil municipal. Merci également aux nombreux bénévoles, notamment ceux de la BibliothÉlie. Je termine mon mandat avec le sentiment du devoir accompli et enrichi d'une expérience humaine que je ne souhaite qu'à ceux et celles qui ont la carapace épaisse !

Merci, bonne chance pour l'avenir et au plaisir de vous revoir.

Robert Gauthier, maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Robert Gauthier
maire



Christina Béland



Lucie Hamelin



Thierry A. Laliberté



Francine Buisson



Claudette Caron



Gina Lemire



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Les demandes de permis : comment faire ?

Sandra Gérôme

Une bonne partie du travail du Service d'urbanisme et environnement consiste à faire l'évaluation approfondie des différentes demandes de permis de rénovation et de construction et autres afin de s'assurer que ces demandes soient en harmonie avec les règlements de zonage, de lotissement et de construction. Le service est aussi responsable d'émettre les permis et de faire respecter le règlement sur les installations septiques et sur les ouvrages de prélèvement des eaux.

Faut-il un permis ?

En tout temps, vous devez valider si vous avez besoin d'une autorisation : informez-vous. Vous évitez ainsi tous les inconvénients et les frais qui pourraient en résulter.

Une demande de permis doit être présentée avant le début de tous travaux suivants :

- Construction neuve
- Rénovation
- Travaux extérieurs : clôture, piscine, aménagement des berges, coupe de bois
- Rénovation
- Installation septique et captage des eaux

Les demandes de permis peuvent être effectuées par téléphone, télécopieur et courriel. Pour ce faire et accélérer le traitement de votre demande, il faut avoir en main tous les documents nécessaires à l'analyse de votre projet dont :

- Le formulaire de demande de permis dûment rempli;
- Les documents requis inscrits sur le formulaire correspondant à votre projet.

Les formulaires sont en ligne sur la page *Urbanisme* de notre site Web : <http://www.st-elie-de-caxton.ca/services-aux-citoyens/urbanisme>.

Délai d'émission des permis

Notre service d'urbanisme et environnement reçoit plus de 30 demandes d'informations par jour. Il est normal qu'il y ait un délai dans le traitement de votre demande. Selon l'article 5.7 de notre Règlement sur les permis et certificats, le fonctionnaire désigné émet le permis de construction dans les 30 jours suivants la date à laquelle toutes les conditions d'émission du permis ont été remplies et le tarif exigé pour l'obtention du certificat d'autorisation a été payé. Le tarif exigé pour un certificat d'autorisation est de 15 \$. Pour un certificat d'autorisation relatif à une installation septique, le tarif exigé est de 25 \$.

Une nouvelle ressource

Afin de réduire les délais reliés à l'émission des permis, la Municipalité a décidé d'ouvrir un poste d'inspecteur(trice) adjoint(e) en urbanisme et environnement. Pour en savoir plus sur les fonctions de cette nouvelle ressource, voir le document en ligne au lien suivant: <https://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/adjoint-urbanisme-et-environnement-20210825135137.pdf>.

Vous avez des questions ? Contactez-moi au 819 221-2839, poste 2945 ou : urbanisme@st-elie-de-caxton.ca. Si vous utilisez le service téléphonique, laissez votre message. Un retour d'appel sera rapidement effectué. Merci de votre collaboration.

ABRIS D'AUTO :
PEUVENT ÊTRE INSTALLÉS
À PARTIR DU 11 OCTOBRE 2021



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Comité consultatif en urbanisme

Appel de candidatures

Benoît Gauthier

En vertu du règlement 2002-009, le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est composé de cinq résidents de la municipalité en plus du maire et de deux conseillers municipaux. À tous les deux ans, le conseil doit procéder à la nomination des membres du CCU dont le mandat est venu à terme ou pour combler un poste laissé vacant par le départ d'un membre résident. Un appel de candidatures est lancé pour combler les postes de membre résident à pourvoir à l'automne 2021. Si ce dossier vous intéresse, n'hésitez pas à soumettre votre candidature... pas besoin d'être un spécialiste !

ORDURES MÉNAGÈRES À LA QUINZAINE À PARTIR DU 13 OCTOBRE PROCHAIN

N'oubliez pas :
Il faut mettre les roues des bacs en direction de la RÉSIDENCE !



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

Sauvez des vies

Faites don de votre sang

1 888 666.HEMA (4362)

www.hema-quebec.qc.ca



HÉMA-QUÉBEC



La 2e dose du vaccin
est ESSENTIELLE

Québec



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Rencontre constructive des organismes de Saint-Élie-de-Caxton

Gina Lemire

Le jeudi 5 août dernier a eu lieu une belle rencontre constructive entre les organismes de Saint-Élie-de-Caxton, Gina Lemire, conseillère municipale et Yves Perron, député de Berthier-Maskinongé du Bloc Québécois. Chacun a parlé de sa mission et des gens qu'ils rejoignent avec passion. Cette rencontre visait avant tout à se faire connaître et reconnaître en tant qu'organisme, et ce, à différents niveaux : développement social, de diffusion culturelle, de développement économique et bien plus encore.

Statistiques de notre site Web municipal

Pierre Deshaires

Voici les statistiques de notre site Web pour le mois d'août 2021 :

- Site municipal : 12 018 visites et 48 749 pages consultées
- Site culture et tourisme : 4 116 visites et 10 893 pages consultées

Pour faciliter votre navigation

Afin de faciliter votre navigation, nous avons ajouté deux liens en haut de toutes les pages du site : *Infolettres* et *Plan du site* ; ceux-ci s'ajoutent à *Accueil*, *Nous joindre* et *Facebook*. En cliquant sur *Plan du site*, vous aurez accès à l'arborescence du site (plan détaillé) et à chacune des 150 pages en hyperlien. Le meilleur moyen de naviguer en toute simplicité !

Nous avons aussi ajouté au début de la page d'accueil quatre accroches (boutons à cliquer) vers des pages fréquemment consultées : *Avis publics*, *Ordure et recyclage*, *Bibliothèque* et *Demandes de permis*.

Formuler une requête

Un formulaire « *Formuler une requête à la Municipalité* » est en ligne au bas de l'onglet *Nous joindre*.

Contenu du formulaire

- Coordonnées de la personne : nom, prénom, adresse,

Dévouement altruiste

Ce qu'on retient, c'est le dévouement altruiste que tous ces organisateurs offrent à leurs membres et aux citoyens, et surtout leur besoin d'aide à travers les différents paliers de gouvernement en commençant, bien sûr, par leur propre municipalité. « Nous devons tous faire évoluer le bien-être collectif ».



courriel, téléphone

- Endroit qui concerne la requête
- Type de requête, etc.
- Après le clic sur le bouton

Envoyer du formulaire, le serveur achemine à l'expéditeur un accusé de réception automatique : « Merci d'avoir envoyé votre requête à la Municipalité ; elle sera transmise au responsable du service concerné. »

- Le contenu du formulaire est transmis par courriel à la Municipalité afin d'être traité dans les plus brefs délais.

L'onglet Milieu riverain et environnement

L'onglet « Milieu riverain et environnement » de notre site Web municipal informe sur différents sujets reliés à nos lacs, à la vie dans un milieu naturel (conseils et outils) et aux bonnes pratiques environnementales. N'hésitez pas à le consulter !

L'onglet « Autres informations » est riche d'informations pertinentes : <https://www.st-elie-de-caxton.ca/milieu-riverain-et-environnement/environnement/autres-sujets>



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Subventions, commandites et contributions

Robert Gauthier

Votre Conseil municipal a réussi à voter des budgets sans augmentation des taux de taxes foncières au cours des quatre dernières années. Pour minimiser notre fardeau fiscal, votre Conseil municipal, de concert avec la direction générale, travaille de façon constante à aller chercher du financement à l'extérieur pour la concrétisation de nos projets. Voici un aperçu de nos démarches et des résultats obtenus jusqu'à présent. Il s'agit d'une mise à jour de la première édition parue dans le MUNI-INFO de décembre 2020.

Gouvernement du Québec et ses mandataires

Subventions (\$)

696 457\$ Chemin des Loisirs: asphaltage et ponceaux Route des Lacs, été 2021

588 250\$ Parc nature et culture

426 861\$ Rang Saint-Joseph: réfection, été 2021

260 100\$ Chemin des Loisirs: asphaltage, été 2019

216 860\$ Entretien des routes en 2021

191 258\$ Entretien des routes en 2020

138 514\$ Entretien des routes en 2019

138 514\$ Entretien des routes en 2018

114 920\$ Programme d'aide pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

109 691\$ Aide spéciale pour les impacts de la COVID-19 et les élections partielles

94 650\$ Piste d'hébertisme, dans le Parc nature et culture

78 715\$ Rénovations du Garage de la culture

30 000\$ Entente culturelle: signée en septembre 2017, réalisée en 2018, 2019 et 2020.

26 250\$ Aqueduc principal: programme de protection des sources d'eau potable

20 000\$ Travaux d'amélioration à la voirie locale en 2021

20 000\$ Travaux d'amélioration à la voirie locale en 2020

18 043\$ Dotation spéciale de fonctionnement-Entente de partenariat-2021

16 500\$ Plan de sécurité civile

15 567\$ Dotation spéciale de fonctionnement-Entente de partenariat-2020

4 000\$ Banc des générations

2 000\$ SSJB-Fête nationale en 2019

1 678\$ Saines habitudes de vie-Maski en forme

1 600\$ Premiers répondants (PR), montant annuel

Gouvernement fédéral (\$)

15 585\$ Embauche d'étudiants - tourisme et camp de jour

2 000\$ Patrimoine Canada-Fête nationale en 2019

Commanditaires privés et institutionnels (\$)

265 317\$ Parc nature et culture : Fonds du Grand mouvement de Desjardins,

Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie et d'autres commanditaires

15 760\$ Gauthier fleurs et jardins : fleurs exceptionnelles au sentier botanique

10 500\$ Caisse Desjardins de l'Ouest (CDOM): activités, camp de jour et Skate Park (parc de planches à roulettes)

10 000\$ Hydro-Québec : 5 à 7 du jeudi au Garage de la culture, 2020 et 2021



Travaux d'aqueduc Photo : Luc Muise.



Le Préau, aménagé sur les terrains de la Fabrique. Photo : Luc Muise.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Subventions, commandites et contributions

Robert Gauthier

Programme fédéral-Québec

Contrairement aux programmes de subventions habituels pour lesquels la Municipalité doit faire une demande en fonction des objectifs et des critères différents de chacun de ceux-ci, le programme de la Taxe sur l'essence et de la compensation du Québec (TECQ) permet de recevoir un montant pour cinq ans, que l'on détermine notamment à partir de notre population totale.

Toutefois, cette contribution est assujettie à des conditions quant à l'usage qu'une Municipalité peut en faire. En effet, au moins 80 % des sommes doivent être consacrées à la première priorité, soit l'alimentation en eau potable et l'assainissement des eaux usées. De plus, la Municipalité doit nécessairement investir le montant en y injectant sa part, dans les délais impartis, soit habituellement cinq ans, sinon la contribution n'est pas versée. La programmation des projets financés doit aussi recevoir, au préalable, l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

TECQ 2014-2018

Notre Municipalité a reçu en juillet 2014 une offre de contribution de 873 428 \$ dans le cadre de la TECQ 2014-2018. La date limite d'utilisation de cette somme a été prolongée au 31 décembre 2019. Nous avons appliqué ce montant au paiement de la partie complétée à cette date des travaux pour la construction de la station de pompage au Domaine Ouellet.

TECQ 2019-2023

Notre Municipalité s'est vu confirmer, dans un premier temps, un montant de 1 084 312 \$ pour la période de 2019-2023. Un autre montant de 246 795 \$ s'est ajouté

pour un total de 1 331 107 \$. La Municipalité a soumis pour approbation une première programmation des travaux priorisés au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), soit : les dossiers du Domaine Ouellet, du Domaine des Bouleaux blancs et du bouclage de l'aqueduc sur la rue Langlois et l'avenue de la Rivière. Cette programmation pourrait être modifiée au cours des prochaines années, selon l'évolution des dossiers et les besoins.

Demande en attente d'une réponse

Relance de l'industrie touristique de Saint-Élie-de-Caxton, incluant l'Oasis intergénérationnelle. Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC) de l'Agence de promotion économique du Canada. Demande de 211 238 \$, soit : 75 % des coûts du projet de 281 650 \$.

En conclusion

En conclusion, le Conseil appuyé par l'administration municipale continue à faire tous les efforts pour aller chercher le maximum de financement provenant de l'extérieur. La Municipalité est un des partenaires importants pour maintenir et accroître la qualité de vie dont nous bénéficiions toutes et tous à Saint-Élie-de-Caxton. Le rôle des élu(e)s municipaux est déterminant pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Pour les services de la Sûreté du Québec (SQ), faites le 819 535-1900





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Les feux à ciel ouvert et la réglementation

Jérôme Bourassa

Je suis le directeur du Service de sécurité incendie de la Municipalité. J'ai plusieurs responsabilités dont celle d'autoriser, tel que stipulé à l'article 28 du Règlement 2010-026 concernant la prévention incendie, les feux à ciel ouvert (permis de brûlage).

Qu'est-ce qu'un « feu à ciel ouvert » ?

Tel que défini dans le règlement municipal 2010-026, un « feu à ciel ouvert » est un feu extérieur autre qu'un feu allumé dans un « foyer extérieur », conçu à cette fin.

Demande d'autorisation

Pour faire un « feu à ciel ouvert », il faut demander une autorisation au Service de sécurité incendie de la Municipalité au moins cinq jours avant la date prévue pour l'événement et cette autorisation n'est valide que pour un seul feu à ciel ouvert.

Pour obtenir cette autorisation, téléphoner au 819 221-2839 en mentionnant que vous désirez un permis de brûlage ; on vous demandera vos coordonnées. Par la suite, un responsable du Service de sécurité incendie communiquera avec vous. Les permis de brûlage sont délivrés à chaque vendredi. C'est gratuit.

À savoir : Quiconque allume un « feu à ciel ouvert » sans permis commet une infraction et est passible d'une amende de 500 \$.

Le foyer extérieur

Le « foyer extérieur » est un équipement muni d'une cheminée tels : un foyer, un poêle ou tout autre appareil ou installation dont l'âtre et la chemi-

née sont munis d'un pare-étincelle. On peut y faire des feux de façon sécuritaire.

Le règlement 2010-026 interdit certains usages reliés aux foyers extérieurs :

- Nul ne peut utiliser un accélérateur ni aucune matière dérivée ou fabriquée à partir de pétrole ou de ses dérivés dans un foyer extérieur.
- Nul ne peut utiliser un foyer extérieur comme incinérateur à déchets ou autres matières résiduelles.
- Nul ne peut laisser un feu dans un foyer extérieur, sans la surveillance d'un adulte tant qu'il n'est pas éteint de façon à ne pas constituer un risque d'incendie.
- Nul ne peut installer ou utiliser un foyer extérieur situé à moins de trois mètres de tout bâtiment et de toute construction faite de matériaux combustibles.

Protection des lacs

Sur le bord d'un lac, ces éléments réglementaires sont complétés par l'article 12 « Interdiction de faire des feux et de répandre des cendres » du Règlement 2017-003 relatif à la protection des rives des lacs et des cours d'eau :

- Il est interdit, dans la rive, de faire des feux directement sur le sol ou d'y répandre des cendres.
- Il est interdit de faire des feux ou de répandre des cendres sur un lac ou cours d'eau gelé.

De plus, quiconque fait un feu doit ra-



masser les cendres produites et en disposer de manière écologique.

Pour aller plus loin

Règlement 2010-026 concernant la prévention incendie

<http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/reglement-2010-026-prevention-incendie.pdf>

Règlement 2017-003 relatif à la protection des rives des lacs et des cours d'eau

<http://www.st-elie-de-caxton.ca/documents/regl-2017-003-protection-des-rives-des-lacs-et-cours-deau-20170407130234.pdf>

Disposer des cendres de manière écologique

<http://www.st-elie-de-caxton.ca/milieu-riverain-et-environnement/informations/autres-informations/comme-disposer-des-cendres-de-maniere-ecologique>

Ministère de la Sécurité publique, Service de sécurité incendie

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/ssi.html>

Si vous avez des questions, vous pouvez me joindre au 819 221-4374 et au 819 221-4441 ou par courriel : incendie@st-elie-de-caxton.ca



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le Garage de la culture... une richesse collective

Robert Gauthier

La Municipalité s'est portée acquéreur en 2009 du Garage Déziel, propriété de M. Léo Déziel, administré par la famille même, de père en fils, depuis 1928. L'objectif était d'en faire un lieu de transmission de la culture, d'où son nouveau nom de Garage de la culture.

Cette vocation a pris différentes formes au cours des années. En 2015, dans le cadre des Fêtes du 150e anniversaire de la municipalité, une programmation d'activités artistiques, s'adressant davantage aux gens de Saint-Élie-de-Caxton, a été élaborée, dont les 5 à 7 du jeudi soir, qui en sont à leur 7e année consécutive.

2017 : Un autre envol pour le Garage de la culture

Un autre envol s'est produit en septembre 2017 avec la signature de l'Entente sur la culture avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), qui nous a amenés à élaborer notre Politique culturelle : « La culture au quotidien », presque unique au Québec. Le Garage de la culture est une pièce maîtresse de cette politique culturelle, notamment dans l'axe 1 : Accroître l'accessibilité aux arts et à la culture et l'axe 2 : Favoriser la parti-



Le Garage de la culture est un lieu de diffusion culturelle d'importance. Photo prise lors du spectacle de Tire le coyote. Photo d'archives.

cipation et l'implication citoyenne à la vie culturelle. Même l'étude sur le tourisme, déposée en juin 2017, identifiait le Garage de la culture comme un élément important pour la diversification de notre offre touristique et de notre image attractive pour les visiteurs de l'extérieur. Acheté au prix de 80 000 \$ à l'époque, le Garage de la culture a fait l'objet de nombreux in-



Le Garage de la culture fourmille d'activités. Le marché public compte parmi celles-ci. Photo d'archives.

vestissements au fil du temps pour en faire ce qu'il est aujourd'hui. Au cours des dernières années seulement, des travaux majeurs totalisant plus de 102 000\$ ont été effectués, notamment le changement des portes et plusieurs fenêtres ainsi que le système de chauffage pour le rendre moins énergivore, les systèmes électriques, de sonorisation, d'éclairage et les installations du Bureau d'accueil touristique (BAT). Ces investissements ont été financés en grande partie par la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS) de la MRC de Maskinongé, à la hauteur de presque 80 000 \$.

Une triple vocation

Le Garage de la culture a maintenant une triple vocation, soit : une salle de spectacle, par exemple : les 5 à 7 du jeudi soir, les Tireux d'Roches, Tire le coyote, Bleu Jeans Bleu, Léon, Doris et Régis Simard, Lavabo, les Frères Lemay, etc. ; une salle d'exposition, comme l'exposition parallèle de la Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières, présentée à l'été 2021 et finalement le Bureau d'accueil touristique (BAT) et l'entrée au Jardin botanique.

Cette infrastructure culturelle municipale, pleine de possibilités pour d'autres développements dans le futur, s'inscrit dans un continuum qui comprend aussi la BibliothÉlie, le Jardin botanique et le Parc nature et culture, présentement en construction, qui nous mène à notre patrimoine religieux, soit : l'église, le chemin de la Croix et le Calvaire. Voilà une belle richesse collective qu'il nous faut préserver pour assurer son accessibilité à toute la population et pour les générations à venir.

Photos : Lisandre St-Cyr Lamothe



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Marché public : le 3 octobre prochain

Paul-André Garceau

Il y aura un marché public dans le stationnement du Garage de la culture le dimanche 3 octobre 2021, de 10 h à

15h. Le but de cette activité : permettre d'avoir accès à des produits locaux frais de qualité et d'être en contact direct entre les producteurs.



Des bancs publics avec une touche personnelle des élèves de l'école



Gina Lemire
De très beaux bancs publics peints par les élèves de notre école, de la maternelle à la 6e année, ont été installés à différents endroits dans notre village.

Ces bancs sont commandités à 100 % par de généreux donateurs de chez nous qui ont cru à mon projet et dont je tiens à remercier de tout cœur :

Les serres Serge Dupuis

*Les excavations du Chef (Yannick Déziel)
Construction
Marc-André Pellerin
Louise-Andrée Garant, notaire
Camping Bivouac (Mireille Brind'Amour)
Yoga Absolu (Marie-Claude Morneau)
Julie Plante, couturière
Boulangerie Croûte que Croûte (Isabelle Héroux)
Jeannot Bournival*

PORTES OUVERTES CHEZ NOS ARTISTES ET ARTISANS



Les 25 et 26 septembre, de 10 h à 17 h, les artistes et artisans de la MRC de Maskinongé vous accueillent dans leur atelier à l'occasion de l'événement Hangarts publics.

Ne manquez pas cette occasion de découvrir des talents de notre région et de faire des rencontres inspirantes, en plus de vous procurer des œuvres et des produits uniques fabriqués ici.



Judith Picard
Artiste-joaillière
351, avenue Saint-Paul
Saint-Élie-de-Caxton



Carmen Colbert
Galerie La Pendule
2530, avenue Principale
Saint-Élie-de-Caxton

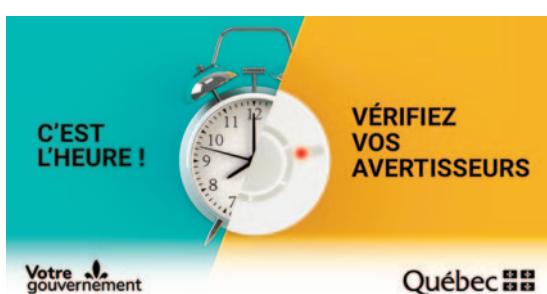


Nancy Bordeleau
NX Marqueterie
2950, rue Lafleche
Saint-Paulin



Claude Des Rosiers
Sculpteur
315, chemin de la Montagne-Ronde
Charette

Planifiez votre itinéraire :
hangartspublics.com





Un groupe du SANA au 5 à 7 musical du Garage de la culture

Paul-André Garceau

Un groupe d'une vingtaine de personnes du SANA (Service d'accueil aux nouveaux arrivants) de la MRC de Maskinongé était de passage à Saint-Élie-de-Caxton le 19 août dernier.

À la demande de Mme Felipe Nery, agente d'événement de cet organisme, ces nouveaux arrivants ont participé au Jeudi 5 à 7 musical de l'ex-académicienne, Stéphanie Bédard.

But du SANA

Rappelons que le Service d'accueil des nouveaux arrivants de la MRC de Maskinongé est responsable de faciliter l'installation et l'intégration des personnes immigrantes dans la MRC de Maskinongé. Le SANA est reconnu comme étant un organisme de liaison entre les nouveaux arrivants et les ressources du milieu pour les services gratuits et personnalisés qu'il offre à sa clientèle.

ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Tu n'as pas terminé tes études secondaires ?
Tu n'as pas les qualifications nécessaires pour un emploi ?
Ou tu souhaites t'inscrire à une formation professionnelle ?

La Clé peut t'aider!

Tu auras accès à des cours de français, de mathématiques, un rehaussement de connaissances générales et une préparation pour les tests d'équivalence de niveau secondaire (TENS) et plus encore.



Possibilité de recevoir une allocation d'Emploi-Québec

Informé-toi au : **819 228-8071**

La Clé en éducation populaire, là où apprendre c'est s'accomplir !

Travail Formation Santé Loisirs

Du transport collectif à partir de Saint-Élie-de-Caxton, c'est possible !

Contactez-nous pour nous faire part de vos besoins.

TRANSPORTS COLLECTIFS
MRC de Maskinongé

15 ANS

819.840.0603
www.ctcmaskinonge.org

f t d



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Maisons fleuries, couches réutilisables et cours de Taï chi

Promotion Maisons fleuries - Les gagnantes 2021

Francine Buisson

Lors de la séance publique du Conseil municipal tenue



le 2 août, il y a eu attribution, au hasard des 61 participations reçues, de quatre prix de 125 \$ chacun, sous forme de bon d'achat auprès d'un commerçant, d'un artisan ou d'un ar-

tiste local, et ce, au choix du gagnant. Les heureuses gagnantes sont, par ordre de pige:

- Madame Odette Villemure, 31, avenue Chatel
- Madame Marie-Ange Béland, 121, rue Saint-Louis
- Madame Lucie Béland, 251, rue Laroche
- Madame Lorna Champagne, 211, rue Tousignant

Félicitations à vous quatre! Merci à tous les participants.

Merci aux quatre citoyens(enes) qui ont effectué la pige lors de la séance publique du Conseil municipal.

Fiers Caxtoniens, poursuivez votre magnifique travail d'embellissement de notre beau coin de pays !

Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables - Rappel

Depuis juin 2013, votre Municipalité s'est dotée d'un programme de soutien financier pour l'utilisation de

couches réutilisables. Ce programme a été mis sur pied par préoccupation environnementale et s'intègre dans un processus de développement durable, puisqu'il prend en compte les trois domaines, soit : social, économique et environnemental.

Un maximum de 125 \$ est remboursable sur preuve d'achat. Les critères du Programme et le formulaire de demande sont disponibles sur le site Web municipal.

Cours de Taï chi - niveau avancé - Session automne 2021



Pour une 10e année consécutive se déroule une session de Taï chi à Saint-Élie-de-Caxton. Lors de cette session, nous offrons la formation de niveau avancé, chaque vendredi, depuis le 10 septembre, et ce, pour une durée de quatorze semaines. L'activité a lieu dans la grande salle du Centre communautaire.

Pour les personnes connaissant déjà la forme, il est possible de vous joindre au groupe à n'importe quel moment de la session. De plus, le formateur accepte des élèves à la leçon.

Maison du citoyen

FERMÉ le lundi 11 octobre 2021 en raison du congé de l'Action de grâce

Prochaines réunions du Conseil municipal :
Les lundis 27 septembre et 15 novembre 2021

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à midi





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Conseils pour l'Halloween

Paul-André Garceau

L'Halloween peut être une journée amusante et excitante pour les enfants. Les conseils de sécurité suivants contribueront au plaisir et à la sécurité de tous lors de la prochaine soirée de l'Halloween.

Conseils aux parents

- Évitez les masques. Ils empêchent les enfants de bien voir ce qui les entoure, y compris les voitures. Optez plutôt pour une trousse de maquillage hypoallergène (moins susceptible de provoquer une réaction allergique) et non toxique.

- Fabriquez ou achetez des costumes de couleur pâle.

- Apposez des bandes de ruban réflecteur, à l'avant et à l'arrière du costume, pour que les automobilistes voient bien votre enfant. Les costumes doivent être bien ajustés, pour éviter les chutes.

- Évitez les accessoires comme les chaussures trop grandes, les talons hauts, les robes longues et les capes longues.

- Démaquillez votre enfant avant le coucher pour éviter les risques d'irritation de la peau et des yeux.



OFFRE D'EMPLOI Inspecteur(trice) adjoint(e) en urbanisme et environnement

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur général et la supervision de l'inspectrice en bâtiments et en environnement, le (la) titulaire du poste d'adjoint(e) en urbanisme et environnement participe à la mise en application d'un bon service d'urbanisme, diligent et courtois à l'ensemble des citoyens de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, ainsi qu'aux professionnels (notaires, arpenteurs, technologues en environnement, etc.).

Urbanisme : appliquer la réglementation municipale en urbanisme et environnement ainsi que les règlements connexes; préparation des permis et certificats; effectuer les inspections; recevoir et gérer les plaintes; émettre des avis d'infractions et participer à la préparation des constats et autres procédures judiciaires; collaborer à l'évaluation et l'analyse des règlements municipaux; conseiller et informer les citoyens sur les règles d'urbanisme.

Protection des bandes riveraines : visiter des propriétés riveraines, émission des avis d'infraction; participer à la préparation des constats d'infractions; informer et sensibiliser les citoyens sur la protection des bandes riveraines et de la qualité de l'eau des lacs; rédiger les rapports d'interventions; participer à la rédaction des modifications réglementaires.

Fosses septiques : analyser les demandes d'installations septiques, préparation des certificats, inspection des nouvelles installations, suivi des installations en infraction.

Dossiers environnementaux : assurer le suivi avec le ministère sur les questions environnementales dans la municipalité, collaborer aux différents projets concernant l'environnement dans la municipalité (carboneutralité, milieux humides, ruissellement et érosion, gestion des cours d'eau, etc.); répondre aux questions et demandes des citoyens.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Détenir au minimum un diplôme d'études collégiales en techniques de l'environnement, techniques de l'aménagement et de l'urbanisme, techniques de génie civil ou d'une matière connexe
- Posséder un minimum d'un (1) an d'expérience dans un poste similaire ou expérience équivalente
- Connaître les différentes lois, règlements et normes applicables en matière d'urbanisme et d'environnement en milieu municipal
- Bonne maîtrise du français écrit et parlé
- Connaissances informatiques : suite Microsoft Office, connaissance des logiciels Accès Cité Territoire et PG Solutions (un atout)
- Détenir un permis de conduire classe 5

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Faire preuve de rigueur, de jugement et d'autonomie
- Démontrer des aptitudes pour le service à la population et avoir à cœur la préservation de l'environnement
- Faire preuve de tact et de courtoisie
- Être à l'aise d'expliquer et de vulgariser des lois et règlements
- Avoir d'excellentes habiletés à travailler en équipe
- Être capable de gérer plusieurs dossiers simultanément

CONDITIONS

Titre du poste	Inspecteur(trice) adjoint(e) en urbanisme et environnement
Service	Urbanisme
Supérieur immédiat	Benoît Gauthier, directeur général
Horaire de travail	DU lundi au jeudi de 8h à 16h45 (31 hres/semaine)
Taux horaire	Selon convention collective
Entrée en fonction	21 septembre 2021

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature au plus tard à 16h le 20 septembre 2021. Le curriculum vitae, accompagné d'une lettre d'intérêt, devront être transmis par courriel à l'adresse direction.st-elie@sogetel.net ou en personne au bureau de la Municipalité : 52 chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) GOX 2P0

Benoît Gauthier, directeur général
24 août 2021



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



À la BibliothÉlie

900 livres échangés afin de renouveler la collection

L'échange de livres bi-annuel avec le Réseau biblio a eu lieu le 14 septembre dernier. Plus de 900 livres ont été échangés afin de renouveler notre collection.

Programmation d'activités virtuelles

Puisqu'elle fut appréciée le printemps dernier, le Réseau des bibliothèques est heureux de dévoiler leur programmation d'activités virtuelles pour l'au-

tomne 2021. Rendez-vous au <https://biblietcie.ca/programmation-virtuelle/> pour accéder à l'ensemble de la programmation et aux liens d'inscription. Différents sujets sont abordés dont : l'hameçonnage, l'astronomie, des contes pour enfants et autres.

Au plaisir de vous voir
**Suzanne Arel,
 coordonnatrice et
 toute l'équipe
 de bénévoles**



Jusqu'au 30 septembre 2021

C'est le temps de renouveler votre carte de la fadoq

Marie-Paule Samson

L'adhésion de votre carte fadoq arrive à échéance ? Vous voulez renouveler ? Voici comment vous pouvez faire :

En ligne sur fadoq.ca (cliquer sur renouvellement dans le coin supérieur droit). Il faut avoir en

main le numéro de membre et de club ;

En complétant le formulaire que vous avez reçu par la poste ;

En vous présentant à votre bureau régional.

Gagnez un chèque-cadeau

Lorsque vous renouvez,

CONCOURS

ABONNE-TOI OU RÉABONNE-TOI À TA BIBLIO !

Entre le 1er et le 31 octobre 2021, abonnez-vous ou réabonnez-vous à la bibliothèque et courez la chance de gagner l'un des trois prix suivants* :

1er prix : IPad 10,2 po 128 Go avec Wi-Fi d'Apple - 8e génération, d'une valeur de 550 \$;



2e prix : Montre intelligente 44 mm Galaxy Watch Active2 de Samsung - Bluetooth, d'une valeur de 400 \$;



3e prix : Casque d'écoute sans fil Soundlink II avec micro de Bose, d'une valeur de 270 \$.



Nous invitons tous les citoyens qui ne sont pas encore abonnés ou dont l'abonnement est échu ou qui doivent renouveler leur abonnement au plus tard le 31 décembre 2021 à venir nous rencontrer pour compléter un coupon de participation.

Le règlement du concours est disponible à la bibliothèque et sur [Biblietcie.ca](https://biblietcie.ca)

* Le Réseau BIBLIO CQLM est l'organisateur du concours :
Abonne-toi ou réabonne-toi à ta biblio

Bienvenue dans votre bibliothèque !

L'équipe de la bibliothèque

Pour les activités virtuelles de la BibliothÉlie, faites le :

<https://biblietcie.ca/programmation-virtuelle/>





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Respectez le code de la sécurité routière

AnnieThibodeau

Ces derniers jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves ont repris la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles ?

- Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h (à moins que la vitesse affichée soit de 30 km/h pour la zone scolaire). Dans les deux cas, l'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.
- Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un au-

tobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.

- Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement



les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école ; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
Région Mauricie-Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca

PROCHAINE DATE :
10 novembre 2021



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Les bacs bruns arriveront en juin 2023 en Mauricie

Brigitte Trahan

Juin 2023. C'est la date à laquelle les bacs bruns vont enfin atterrir dans notre cour. C'est l'engagement qu'a pris le président d'Énercycle, Michel Angers, en conférence de presse.

D'ici là, Énercycle fera fabriquer plus de 100 000 bacs bruns pour un coût de 9 M\$ (assorti d'une subvention de 3 M\$) en vue de leur distribution à toutes les portes. Le bac coûtera une centaine de dollars et son utilisation, de même que son achat, seront obligatoires. La région mettra les pieds dans l'ère du compostage.

Michel Angers a profité de l'occasion pour annoncer que la Mauricie sera en effet dotée d'une usine de biométhanisation dont la construction sera terminée en décembre 2023, soit bien avant la date limite de 2025 permise par le gouvernement du Québec pour valoriser les matières organiques.

Entre les deux, pendant quelques mois, le contenu de nos bacs bruns sera expédié dans un centre de transbordement pour être valorisé à l'extérieur de la région.

Énercycle ne voulait pas, en effet, attendre l'ouverture de la future usine de biométhanisation pour amorcer la collecte du bac brun «parce qu'il y a des redevances qui sont liées avec la mise en place de la valorisation de la matière organique», explique le président. «Pour l'année 2023, il faut qu'on ait au moins six mois d'opérations avec les matières organiques pour être capable de récupérer des redevances à la hauteur de 2 à 2,5 millions \$», précise M. Angers.

Donc, même s'il faudra payer un peu plus cher pendant quelques mois pour envoyer les matières organiques dans d'autres installations de valorisation, le maire réitère qu'au final, le projet qui est en train

de se mettre en place à Saint-Étienne-des-Grès permettra aux citoyens d'épargner sur la coûteuse facture de la valorisation des matières compostables qui deviendra obligatoire au Québec en 2025.

Source : Le Nouvelliste

Activités sportives au Gymnase de l'école

La Municipalité offre aux citoyens deux activités au gymnase de l'école Villa-de-la-Jeunesse. Des plages horaires pour les mardis et jeudis sont disponibles en soirée.

Du 5 octobre au 16 décembre



Mardi Badminton

18 h à 19h
19 h à 20 h
20 h à 21 h
21 h à 22 h

Jeudi Basketball

18 h à 19h
19 h à 20 h
20 h à 21 h
21 h à 22 h



La location doit être faite directement à la réception de la Maison du citoyen, 52, chemin des Loisirs. La tarification pour la location du gymnase doit être payée en entier à la signature de l'entente, soit de 25 \$/heure pour un minimum de deux heures consécutives.

Constituez votre groupe de joueurs. Si vous ne faites pas partie d'un groupe, contactez : Louis-Gabriel Demers à l'adresse courriel suivante : lgdemers@sogetel.net ou encore téléphonez-lui au 819 221-2839, poste 2907.



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



«Zoom sur Saint-Élie-de-Caxton» jusqu'au 11 octobre

Gilbert Guérin

L'équipe de Développement Saint-Élie désire rappeler que l'exposition Zoom sur Saint-Élie-de-Caxton...15 ans déjà sera présentée jusqu'au 11 octobre dans l'église. Cette magnifique exposition de photos suit un parcours déambulatoire comme dans un musée, respecte les règles sanitaires en vigueur et le passeport vaccinal n'est pas requis. Des citoyens et des citoyennes de plusieurs régions du Québec l'ont visitée et ont vraiment apprécié faire ce parcours dans l'imaginaire de Fred Pellerin et de son village.

L'exposition célèbre le 15e anniver-

saire de l'Événement photo Zoom sur...Saint-Élie-de-Caxton qui a eu lieu en 2006. Cet événement était une rencontre amicale entre 30 photographes de presse qui ont eu pour défi d'imager l'imaginaire en prenant des photos inspirées d'extraits de contes de Fred Pellerin. En plus des photos, une par photographe, un film de 12 minutes tourné lors de l'événement est présenté sur place. Celui-ci témoigne de l'ingéniosité des photographes et de la complicité des Caxtoniens et des Caxtoniennes.

Une exposition complémentaire est présentée au Café brocante Victor qui

est situé à quelques pas, au 2361, avenue Principale.

L'exposition sera ouverte de 11 h à 16h les samedis et les dimanches, même lors de la Fête de l'Action de grâce le 11 octobre. Avant de vous déplacer, SVP, vérifiez le calendrier des jours et des heures d'ouverture sur Facebook, à l'adresse : *Développement St-Élie-de-Caxton (publique)*. « Nos bénévoles seront heureux de vous accueillir. Bienvenue chez nous et bonne visite ».

En collaboration avec
l'Eglise de Saint-Élie-de-Caxton
Développement Saint-Élie présente
l'exposition photographique

Zoom sur Saint-Élie-de-Caxton... 15 ans déjà

30 photographes de presse
Textes de Fred Pellerin

25 juin au 11 octobre 2021
11h à 16h - jeudi au dimanche - à l'église
Vérifier dates et heures sur
Entrée \$5
Gratuit pour les moins de 16 ans et
pour les Caxtoniens

Boutique des Pèlerins
OUVERT
Lundi au jeudi
De 11 h à 17 h
Vendredi au dimanche
De 9 h à 17 h
D'ici le 11 octobre 2021



Comptoir vestimentaire
MAINTENANT OUVERT AU PUBLIC

Tous les lundis, de 9 h à 16 h, au sous-sol de l'église
L'équipe de bénévoles vous souhaite la bienvenue





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Comment bien gérer vos feuilles mortes

Christina Béland

Ce sera bientôt le temps des feuilles mortes. Les répandre dans un lac, un ruisseau, un sous-bois en rive ou un milieu humide n'est pas une solution écologique : la décomposition des feuilles crée du phosphore et contribue au vieillissement d'un plan d'eau. Mettre les feuilles mortes aux ordures augmente inutilement le volume des déchets dans les sites d'enfouissement. Les brûler n'est pas mieux ; cela crée beaucoup de pollution : les fumées qui se dégagent lors de la combustion contiennent plusieurs contaminants dont le monoxyde de carbone (CO), les composés organiques volatils (COV), les particules fines (PM2,5), les oxydes d'azote (NOx) et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Dans la très grande majorité des cas, les gens utilisent ces façons de faire par ignorance ou parce qu'ils ne connaissent pas de méthodes moins polluantes.

Que faire avec les feuilles mortes ?

- Déchiqueter les feuilles mortes et le gazon sur place lors de la tonte en utilisant une tondeuse déchiqueteuse.
- Conserver les feuilles mortes et s'en servir comme paillis pour couvrir la base des plantations.
- Composter les feuilles mortes. Un bon compost doit contenir 2/3 de résidus bruns (feuilles mortes) et 1/3 de résidus verts (résidus de cuisine ou du jardin). Lors du

montage du tas, on alternera : par exemple, 6 cm de feuilles mortes et 3 cm de résidus de cuisine.

- Mettre les feuilles dans des sacs écologiques (biodégradables) et les apporter à l'Éco-Centre de la région (Saint-Étienne-des-Grès, tél. : 819 373-3130) ou à un des sites désignés (la liste sera diffusée sur le site Web et elle sera affichée à la Municipalité).



Laissez la nature faire son « propre » travail

Aussi, il ne faut pas, pour « faire propre », ramasser les feuilles dans le sous-bois et s'abstenir d'y prélever le petit bois mort. Cette matière ligneuse, en plus de participer à la fertilité du sol forestier, procure un milieu de vie à toute une microfaune discrète qui est à la base d'une chaîne alimentaire bien structurée. De plus, le piétinement engendré par ce travail compacte le sol, compromettant l'intégrité naturelle du milieu. Plutôt que de vouloir « faire propre », laissez la nature faire son « propre » travail. Soyez paresseux, c'est la meilleure façon de protéger votre environnement !

Comment influencer les futurs élus sur les enjeux environnementaux ?

Pierre Deshaires

Devant la crise écologique et climatique mondiale, il est urgent que tous les gouvernements de la planète déplient des efforts colossaux afin de réduire leurs émissions de GES, de mieux protéger leurs écosystèmes et de freiner la perte de biodiversité sur leur territoire.

Les municipalités sont des gouvernements de proximité. À l'approche des élections municipales, les citoyennes et les citoyens ont l'occasion de participer à cette démarche collective.

Inspiré des travaux du Front commun pour la transition énergétique, de GroupMobilisation et du Pacte pour la transition, un document intitulé « Propositions ci-

toyennes sur les enjeux environnementaux » a été produit afin d'aider toute personne préoccupée par la crise actuelle à influencer les différentes et différents candidats et candidats se présentant aux élections du Conseil de sa municipalité ou de sa MRC afin que ceux-ci fassent un choix éclairé parmi les actions à entreprendre.

On peut consulter l'outil de quatre pages au lien suivant :

https://laplanetesinvite.org/wp-content/uploads/2021/04/LPS-Mairie-Propositions-Env.-2021-_Final.pdf

Pour en savoir plus : <https://laplanetesinvite.org>



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Maison des jeunes «Au cœur des montagnes» : Info en vrac

Julie Bruneau

Au cœur de l'adolescence

Dans la dernière édition du Muni-Info, nous vous avions parlé de la réalisation d'un mini-documentaire avec les jeunes. Ce sont plus de 31 adolescents différents qui y ont participé et nous sommes très fiers du résultat. Les participants ont pu s'exprimer sur divers sujets qui les touchent comme l'environnement, la santé mentale, la consommation, l'égalité, la liberté, etc.

Il est maintenant disponible sur You tube à ce lien, allez-y jeter un coup d'œil :

<https://youtu.be/EPtsOgnhguE>

Bilan de l'été

Nous avons vraiment passé un super été en compagnie de nos jeunes ; un été presque «normal». Plusieurs activités ont eu lieu : Paintball, la Ronde, glissades d'eau, voyage en sac à dos, escalade et bien plus ! Cela a fait un bien fou au moral de toutes et tous ! Nous voulions également profiter de cette occasion pour remercier les personnes qui ont contribué de près ou de loin à nos activités de financement, soit : notre barrage routier et notre vente de hot-dogs au festival «Noël dans le camping», au Camping Bivouak. Grâce à vous, nous avons pu amasser un montant total de 2566,10 \$ pour nos activités. MERCI !

Aide aux devoirs

C'est maintenant l'heure du retour à l'école, nous voulions donc vous rappeler, en cette rentrée scolaire, que la MDJ propose toujours des services d'aide aux devoirs, du lundi au jeudi, entre 17 h et 19 h. Il suffit simplement de se présenter à la Maison des jeunes et demander aux animateurs. Nous espérons prochainement pouvoir faire intervenir quelqu'un uniquement pour ce service.

À venir

L'automne est pour nous une saison très chargée ! Suivez-nous sur : *Élie Desmontagnes* ou sur *Maison des Jeunes St-Élie* pour plus d'information. Plusieurs projets sont sur le point de voir le jour !



Photo prise lors du voyage en sac à dos pour le projet documentaire Au Cœur de l'adolescence.



Photo prise également lors de notre voyage en sac à dos pour le projet documentaire Au Cœur de l'adolescence.

Pour voir le mini-documentaire sur You tube :

<https://youtu.be/EPtsOgnhguE>

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

NOUS JOINDRE

TÉLÉPHONE

Téléphone : 819 221-2839

Télécopieur : 819 221-4039

Dépannage municipal :
819 377-1199
(en cas d'urgence seulement)

INTERNET

Courriel :

info@st-elie-de-caxton.ca

Site Web : st-elie-de-caxton.ca

FACEBOOK

Municipalité de Saint Élie de Caxton

MAISON DU CITOYEN

FERMÉ le lundi 11 octobre 2021

CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

Du lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à midi



Photo : Bernard Brault / Événement photo Zoom sur...Saint-Élie-de-Caxton

PRISE DE SANG À FAIRE PRENDRE ?

Rien de plus simple ! Déposez votre feuille d'examen dans le pigeonnier près de la porte de l'infirmier, au sous-sol du Centre communautaire.



**IMPORTANT :
N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS NOM EN-
UMÉRO DE TÉLÉPHONE SUR VOS
FEUILLES D'EXAMEN !**

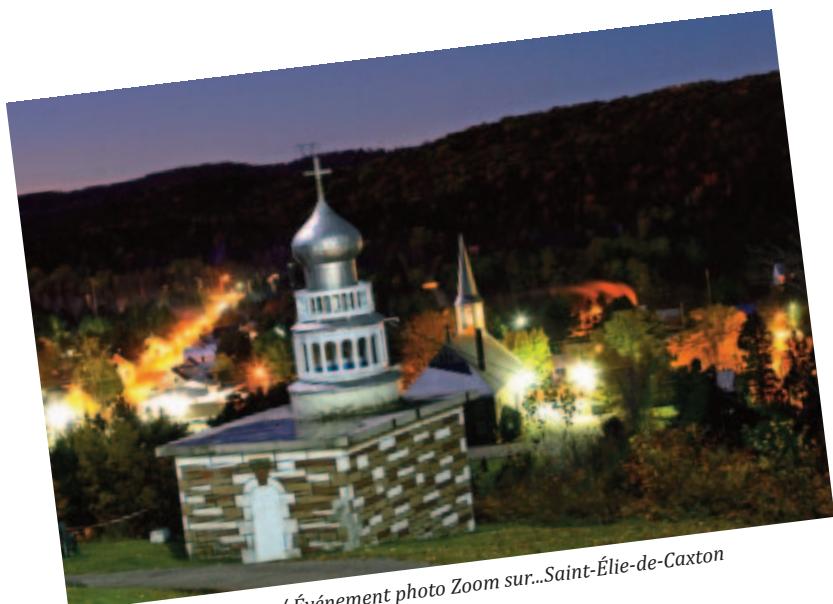


Photo : Olivier Croteau / Événement photo Zoom sur...Saint-Élie-de-Caxton

VISITEZ NOTRE SITE WEB !
Pour être informé sur une foule de sujets EN UN SEUL CLIC !

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pour un accès direct aux services de la SQ, sauf dans les situations d'urgence où l'on doit signaler le 911, vous pouvez joindre le poste de Saint-Boniface qui couvre notre territoire. Responsable : Jean-François Tremblay au 819 535-1900